

**Réseau
pour le développement
des compétences des élèves
par l'intégration des technologies**

**RAPPORT ANNUEL
2000-2001
RÉCIT**

(Mesure 30081)



**DIRECTION DES RESSOURCES DIDACTIQUES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

JANVIER 2002

Présentation

1	INTRODUCTION	3
1.1	Services nationaux du RÉCIT	4
1.2	Services locaux du RÉCIT	5
2	PERSONNES-RESSOURCES ASSOCIÉES AU SERVICE LOCAL DU RÉCIT	7
3	RÉSULTATS DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE	8
3.1	Modalités d'organisation	8
3.2	Nature des activités	10
4	CONTRIBUTION À LA CULTURE DE RÉSEAU	12
4.1	Concertation locale	12
4.2	Concertation régionale	12
4.3	Concertation nationale	13
5	CONSTATS	15
6	CONCLUSION	16
7	ANNEXE	17
	Schéma du réseau	18

1 INTRODUCTION

Le réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies (RÉCIT) a été mis sur pied en 2000-2001. Conformément aux orientations ministérielles, chaque commission scolaire a mis en place un service local pour accomplir le mandat du RÉCIT. À cet effet, le ministère de l'Éducation a alloué des ressources financières (mesure 30081) à chaque commission scolaire afin de soutenir celle-ci dans la réalisation des objectifs du mandat suivant :

- Formation continue du personnel enseignant relative à l'utilisation des TIC en conformité avec l'implantation du nouveau programme; accompagnement et soutien au développement et à la mise en œuvre de projets pédagogiques issus du milieu; veille technologique nécessaire pour soutenir adéquatement les projets, l'innovation et l'expérimentation.
- Participation à la concertation régionale et nationale indispensable pour assurer l'émergence et la diffusion d'une culture de réseau et le soutien en matière de TIC dans les domaines d'apprentissage (mandat partagé avec les personnes-ressources des services nationaux); rencontres de concertation régionale nécessaires et rencontres nationales de discussion et de formation.

De plus, dix services nationaux du RÉCIT, dont cinq dans les domaines d'apprentissage et cinq autres destinés à certains effectifs, ont été mis en place pour soutenir les services locaux.

Il importe de rappeler que la mesure 30081 s'inscrit dans la continuité d'un ensemble de mesures initiées par le Ministère :

- le plan d'acquisition d'équipements informatiques pour la formation générale des jeunes et des adultes (mesure 50590);
- le perfectionnement du personnel enseignant aux technologies informatiques (mesure 30022);
- l'embauche du personnel de soutien aux technologies informatiques (mesure 30084);
- le soutien à l'édition sur Internet (mesure 30083);
- le mandat confié à Télé-Québec pour développer Carrefour-Éducation.

Ces mesures ont permis aux commissions scolaires de se prévaloir de moyens pour l'appropriation d'outils informatiques et l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

Les services locaux et nationaux du RÉCIT visent principalement la formation continue du personnel enseignant relativement à la transversalité de la compétence TIC à des

fins pédagogiques. Le mandat du **RÉCIT** est davantage axé sur la réforme et la compétence transversale **d'exploiter les technologies de l'information et de la communication** dans tous les domaines d'apprentissage du programme de formation de l'école québécoise. Les TIC favorisent aussi le développement et l'acquisition des autres compétences d'ordre intellectuel, méthodologique, de la communication, personnel et social. Ainsi, la participation de la personne-ressource du **RÉCIT** au comité responsable de l'implantation de la Réforme dans la commission scolaire est incontournable.

Dans le cadre de la mesure 30081, le document sur les orientations ministérielles prévoit que les commissions scolaires remettent annuellement au Ministère un rapport sur la réalisation du mandat qui leur est confié. Ce rapport doit faire état des éléments suivants :

- les personnes-ressources associées au **RÉCIT**;
- les résultats de l'accompagnement pédagogique;
- la contribution à la culture de réseau.

En l'occurrence, toutes les commissions scolaires ont envoyé leur rapport aux directions régionales du Ministère, lesquelles devaient évaluer ces rapports.

Le présent document fait d'abord une synthèse des actions menées dans les commissions scolaires en ce qui concerne les éléments susmentionnés. L'information, appuyée par quelques données traduites en pourcentage, vise plus précisément les secteurs des jeunes francophone et anglophone des services locaux du **RÉCIT** dans les commissions scolaires. Ensuite, une partie est réservée à certains constats qui se dégagent au terme de la lecture des rapports. La conclusion reprend en bref les principaux commentaires exprimés par les commissions scolaires et les directions régionales dans leur évaluation quant à l'an un de la mise en oeuvre du **réseau** pour le développement des **compétences** par l'**intégration** des **technologies** (**RÉCIT**).

1.1 Services nationaux du **RÉCIT**

Deux appels de candidature pour les services nationaux dans les domaines d'apprentissage ont été envoyés dans les commissions scolaires en 2000-2001. Par la suite, un comité de sélection a été formé pour mettre en branle le processus de sélection parmi les commissions scolaires postulantes. Ce n'est qu'à la fin de l'année scolaire 2000-2001 que la nomination des commissions scolaires mandataires a pu être complétée.

Au fur et à mesure que les commissions scolaires mandataires étaient connues, les principales activités concernaient la mise en place du service, l'affectation des personnes-ressources, l'élaboration du plan d'action et le développement de projets,

de la culture de réseau et du site Internet. Certains services, précisément ceux qui ciblent des effectifs et qui existaient du temps des CEMIS, ont été réorganisés en fonction des nouvelles orientations ministérielles.

En raison de ce qui précède et compte tenu du fait que les comités de planification et d'évaluation de la plupart des services nationaux n'ont pu se réunir qu'à l'automne 2001, on traitera de l'information concernant les services nationaux du **RÉCIT** dans le rapport annuel 2001-2002.

Dans le présent rapport, les services nationaux seront cités dans un contexte plus global, relativement au soutien aux services locaux et à leur participation à la culture de réseau.

1.2 Services locaux du **RÉCIT**

Selon l'information recueillie, tant celle provenant des directions régionales du Ministère que celle provenant des commissions scolaires, on a consacré l'an un des services locaux du **RÉCIT** principalement à la planification et à l'organisation des services. Les activités décrites ont trait à la formation du personnel enseignant, à l'initiation de projets pédagogiques qui intègrent les TIC, à l'expérimentation de projets, au développement de la culture de réseau et à l'arrimage des services informatiques et des services éducatifs.

Il ressort clairement des rapports que le service local du **RÉCIT** a permis de faire une transition remarquable vers l'intégration pédagogique des TIC. Les formations et le soutien portent désormais davantage sur la réalisation de projets et de scénarios pédagogiques qui intègrent les TIC en classe. Les demandes, les besoins et les formations convergent plus sur le « comment » de l'intégration des TIC dans un projet pédagogique en conformité avec le Programme de formation de l'école québécoise. Auparavant, les formations étaient plutôt d'ordre technique, de l'appropriation de logiciel et menées souvent en parallèle de l'enseignement, de telle sorte que les enseignants étaient plus ou moins confiants pour les adapter en classe.

Toutefois, la prudence s'impose pour évaluer l'étendue de ce virage. Pour certaines commissions scolaires, ce n'est qu'avec l'avènement du service local du **RÉCIT** qu'elles se sont dotées de moyens pour amorcer une démarche d'intégration des TIC dans leur milieu. Elles en sont donc à leurs débuts et le défi est d'envergure. Elles ont tout de même l'avantage de pouvoir bénéficier des ressources et de l'expertise du **RÉCIT**.

Il faut donc reconnaître que deux tendances caractérisent le milieu scolaire pour ce qui est de l'intégration pédagogique des TIC. D'une part, il y a un certain nombre de commissions scolaires ou d'établissements qui se sont donnés des orientations en ce sens depuis quelques années déjà. Pour ceux-ci, il y a lieu de consolider tout ce

qui a précédé au regard des TIC et de réorienter les services en fonction du nouveau mandat et du programme de formation. D'autre part, il y a les commissions scolaires ou les établissements que le service du **RÉCIT** a plutôt incités à établir leurs orientations en matière de TIC.

Dans les deux cas, il serait souhaitable que le service du **RÉCIT** puisse travailler en collaboration avec les services éducatifs et informatiques de la commission scolaire pour bien définir la nature de l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques. Il faut s'assurer que l'utilisation des TIC en classe ne soit pas le fruit du hasard et que ces dernières soient accessibles à tous les élèves du Québec tout au long de leur cheminement scolaire.

2 PERSONNES-RESSOURCES ASSOCIÉES AU SERVICE LOCAL DU RÉCIT

En fonction de l'allocation reçue, de la contribution de la commission scolaire et selon les orientations ministérielles, chaque commission scolaire a nommé une personne-ressource pour accomplir le mandat du **RÉCIT**.

Les rapports des commissions scolaires révèlent que, dans 57 p. 100 des cas, il y a au moins une personne à temps plein affectée au service local du **RÉCIT**. Parfois, la commission scolaire déclare un temps plein en confiant à deux ou trois personnes à temps partiel le service local du **RÉCIT**. Les autres commissions scolaires y consacrent une personne ou plus à temps partiel, qui y travaillent entre 50 et 80 p. 100 de leur temps. Une tâche à temps partiel s'échelonne généralement sur toute l'année. Cependant, il arrive à l'occasion que la commission scolaire engage à temps plein une personne qui travaille habituellement à temps partiel pour une période de courte durée, par exemple pour quelques mois.

Il va sans dire que la formule à temps partiel ne peut assurer un soutien continu auprès du personnel enseignant et ceci a des répercussions sur les deux objectifs du mandat. Une interruption dans le service local du **RÉCIT** imputable à une tâche à temps partiel met en péril la qualité et l'efficacité du service. De plus, le temps partiel nuit au développement de la culture de réseau sur les plans local, régional et national, affectant ainsi la force motrice du **RÉCIT**. Les liens se trouvent rompus de façon sporadique avec la table de concertation régionale du Réseau et tous ses services nationaux.

La tâche qui incombe aux responsables du **RÉCIT** relativement à leur mandat est complexe et multiple. Les responsables du service local sont chargés de la formation continue dans la commission scolaire en ce qui a trait à l'intégration des TIC dans les cinq domaines d'apprentissage, pour les effectifs ciblés de l'éducation préscolaire, de l'adaptation scolaire, du primaire et du secondaire. La personne ressource a également un rôle de concertation important aux tables régionale et nationale, en plus d'offrir une veille technologique pour soutenir les projets, l'innovation et l'expérimentation en matière de TIC.

Tout bien considéré, une mise en garde s'impose quant à l'emploi à temps partiel d'un ou d'une responsable du service local du **RÉCIT**, si l'on veut se conformer aux exigences du mandat. Dans les faits, vingt-sept commissions scolaires embauchent des ressources à temps partiel.

3 RÉSULTATS DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Les modalités d'organisation, la nature des activités et quelques données en pourcentage ont été retenues pour illustrer les résultats de l'accompagnement pédagogique. On entend par modalités d'organisation les dispositions prises par la commission scolaire pour appuyer le déploiement du service local du **RÉCIT**.

3.1 Modalités d'organisation

Cinquante sept pour cent des commissions scolaires se sont entourées d'un réseau d'entraide en matière de TIC pour travailler en collaboration avec le service local du **RÉCIT**. Ce réseau est constitué d'enseignantes et d'enseignants volontaires et intéressés par les TIC. Une diversité d'acronymes, de titres de fonction ou de noms de comités désigne les personnes associées au réseau d'entraide en matière de TIC d'une commission scolaire, parmi lesquels :

- APO (application pédagogiques de l'ordinateur);
- RÉAPO (répondant dans les établissements pour les applications pédagogiques avec l'ordinateur);
- REAPO (responsable pour les applications pédagogiques de l'ordinateur);
- Personne-ressource ou répondant en TIC;
- Conseiller ou ressource pédagogique en TIC;
- Comité TIC pédagogique;
- Comité pédagoTIC.

En vue de faciliter la lecture l'expression, « ressource pédagogique en TIC » sera utilisée pour illustrer la composition d'un réseau d'entraide. Parmi les modèles de réseau d'entraide, en voici deux qui retiennent l'attention.

Un premier modèle correspond à la nomination d'au moins une ressource pédagogique en TIC par école, pour travailler de concert avec ses collègues et le responsable du service local du **RÉCIT** en fonction d'orientations définies avec les services éducatifs de la commission scolaire.

Un deuxième modèle consiste à nommer une ressource pédagogique en TIC par classe ou par cycle, pour former un comité TIC à l'intérieur même de l'école. Dans certains cas, la direction d'école et un conseiller pédagogique se joignent au comité.

Parfois, lorsque la commission scolaire couvre un vaste territoire, le réseau d'entraide TIC se forme autour de quelques écoles ou couvre une zone géographique donnée.

Le service local du **RÉCIT** agit toujours en soutien au réseau d'entraide et au personnel enseignant. Il importe de souligner qu'un véritable réseau d'entraide nécessite une bonne organisation et des liens structurés. Il est renforcé par des outils tels que le calendrier des rencontres, le plan d'action, la grille d'analyse des besoins, le calendrier de formation et des projets ou expérimentations en commun à l'intérieur d'une école ou entre quelques écoles d'une même commission scolaire.

Le rôle et la priorité des personnes-ressources en TIC consistent surtout à soutenir le personnel enseignant de leur école respective dans l'expérimentation et la réalisation de projets qui intègrent les TIC à l'apprentissage. Elles participent à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des projets. Les personnes associées au réseau d'entraide en matière de TIC bénéficient elles-mêmes de quelques jours de formation offerts par le service local du **RÉCIT**. Elles se voient également offrir une formation minimale pour les rendre aptes à faire du dépannage technique en classe.

Un autre mode de fonctionnement fait appel à la personne-ressource du service local du **RÉCIT** qui intervient à la demande du personnel enseignant, sans réseau d'entraide à l'appui. Malgré les efforts et les offres de service diffusées, ce modèle ne semble pas donner les résultats escomptés et la pénétration dans le milieu se fait difficilement, particulièrement dans les commissions scolaires qui en sont à leurs débuts.

Il est intéressant de constater que certaines écoles ont formé des groupes d'élèves experts en TIC pour soutenir les projets des enseignants et des enseignantes en classe.

Il semble que la mobilisation d'un réseau d'entraide est presque indispensable étant donné la portée du mandat et les limites de l'allocation financière. De toute évidence, une ou deux personnes ou encore une personne à temps partiel ne peuvent suffire à la tâche, compte tenu de l'envergure du mandat et du nombre de personnes et d'établissements à atteindre. Le réseau d'entraide brise l'isolement, assure un soutien constant à proximité pour le personnel enseignant et engendre un effet d'entraînement positif. Encore faut-il qu'il soit appuyé au moins à temps plein par le service local du **RÉCIT**.

S'ils ne peuvent compter sur un soutien à proximité, les projets-écoles sont de courte durée et moins répandus. Un commentaire intéressant à cet effet suggère que l'utilisation des TIC en classe est proportionnelle au soutien donné au personnel enseignant après la formation.

Il y aurait lieu d'examiner la possibilité de dégager à certains moments les ressources pédagogiques en TIC de leur tâche d'enseignement afin de leur permettre de consolider leur rôle et de les soutenir dans leurs initiatives. Cette pratique existe dans quelques écoles où elle a beaucoup de succès, mais elle est peu répandue.

En somme, les points suivants sont à considérer dans les modalités d'organisation : le recours à un réseau d'entraide, la coopération entre le service local du **RÉCIT**, les services éducatifs et les services informatiques, les conséquences liées à une tâche à temps partiel et les mesures incitatives pour les ressources pédagogiques en TIC associées au réseau d'entraide.

3.2 Nature des activités

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le mandat du service local du **RÉCIT** a permis de recentrer l'intégration des TIC vers une approche davantage pédagogique que technologique. Ce virage s'est effectué en se questionnant sur le quoi faire et le comment apprendre en classe avec les ordinateurs, les périphériques, les logiciels et le service Internet. Cette préoccupation a donné lieu à une intégration plus pédagogique des TIC, en conformité avec le programme de formation. Voici quelques exemples qui émergent des rapports concernant la nature des activités de l'accompagnement lié au mandat du **RÉCIT**:

- atelier d'intégration des TIC dans une démarche de projet;
- formation à volet technique suivi d'un volet pédagogique;
- projets pédagogiques développés et expérimentés dans des classes-pilotes et généralisés par la suite;
- formation d'appoint sur les outils propres aux TIC utilisés dans la réalisation de projets ou de scénarios;
- élaboration de scénarios pédagogiques intégrant les TIC en conformité avec le nouveau programme;
- activités et projets intégrés qui dépassent les limites d'une utilisation des TIC de premier niveau;
- formation des conseillers pédagogiques à l'intégration des TIC comme compétence transversale et comme outil d'apprentissage déclencheur interdisciplinaire;
- formation et atelier à l'intention des ressources pédagogiques en TIC dans les écoles;

- expérimentation qui a fait place à des petits projets, généralement courts, qui ont précédé des projets de plus grande envergure;
- formation et soutien liés à la réalisation de projets dans les classes;
- offre de service relative à des projets mettant à contribution les TIC;
- rencontres et formations avec les enseignants en adaptation scolaire, portant sur les TIC et le cheminement continu; ateliers offrant aux enseignants de l'adaptation scolaire des sites et des activités conçus à l'intention de leurs élèves;
- accompagnement de l'équipe-école des TIC dans la planification, la réalisation et l'évaluation de projets;
- 4 à 6 informatique-pédagogique, Café pédagogique, Capsule pédagogique, Les matins romanTIC, les soirées TIC.

Il y a un lien étroit entre la nature des activités et les deux tendances du milieu décrites précédemment. Par conséquent, on note un écart considérable dans les niveaux de compétences en TIC chez le personnel enseignant.

En général, l'accompagnement respecte les besoins et le rythme des enseignants. Les projets et les formations nécessitent beaucoup d'encadrement et d'accompagnement physique en classe. Des investissements et du temps sont donc nécessaires, particulièrement dans le contexte de l'implantation de la Réforme.

Environ 43 p. 100 des commissions scolaires ont déposé un calendrier de formation et un peu plus de la moitié d'entre elles ont fourni le détail d'une diversité considérable de projets.

Les projets liés aux TIC qui sont développés à l'intérieur d'une classe, d'une école ou d'une commission scolaire devraient être diffusés sur le site Internet ou à tout le moins sur support traditionnel afin d'en faciliter l'accès au personnel enseignant. Il ressort des commentaires exprimés que, malgré l'existence de nombreux projets qui intègrent les TIC, on déplore manquer de temps ou de ressources pour documenter les réalisations du personnel enseignant et des élèves en classe. Le défi consiste à diffuser cet éventail de belles initiatives. Cela constituerait un bon moyen de valoriser et d'encourager l'intégration des TIC en classe.

Il y a tout de même 20 p. 100 des sites Internet des commissions scolaires qui ont fait place au service local du **RÉCIT** pour la diffusion de projets intégrant les TIC. Le site est une vitrine interactive avec le réseau. En plus d'y exposer les projets pédagogiques en TIC, on y affiche aussi des procédures, des astuces techno-pédagogiques et des formations en ligne.

Bien qu'il y ait un intérêt accru pour l'intégration pédagogique des TIC et que cette opération soit bien lancée, il ne faut surtout pas surestimer l'ampleur du déploiement dans les classes.

4 CONTRIBUTION À LA CULTURE DE RÉSEAU

La concertation sur les plans local, régional et national structure la culture de réseau du **RÉCIT**. Selon deux dimensions : une dimension humaine, qui réunit des groupes de personnes à des moments précis pour la réalisation d'objectifs communs et une dimension virtuelle, de type télécollaboratif, qui répond aux besoins ponctuels du réseau sur une base continue. Les deux dimensions ont plusieurs ramifications, étant donné les trois paliers de concertation. Autant le réseau humain que le réseau virtuel du **RÉCIT** contribuent au partage d'expériences, d'expertise et à la formation par les pairs.

4.1 Concertation locale

L'an un a permis de consolider le déploiement des services locaux du **RÉCIT** et le développement de la culture de réseau, non seulement à l'intérieur des commissions scolaires, mais aussi à l'extérieur, entre tous les services locaux du **RÉCIT** du Québec.

À l'interne, il y a maintenant un plus grand nombre de collaborations entre les services informatiques, les services éducatifs et le service local du **RÉCIT**. La concertation entre les trois services, essentielle mais pas toujours évidente jusqu'à présent, a pour but d'harmoniser les interventions et d'agir en complémentarité afin de mieux répondre aux besoins du personnel enseignant et des élèves en ce qui a trait à l'intégration pédagogique des TIC.

Cependant, le déploiement de la culture de réseau n'a pas évolué au même rythme dans toutes les commissions scolaires. Force est de constater que plus grande est la diversité de personnes réunies autour du service du **RÉCIT**, plus l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques est dynamique.

La concertation sur le plan local amène à considérer les impacts importants de la complémentarité et du partenariat dans l'organisation des services liés au mandat du **RÉCIT**.

4.2 Concertation régionale

Selon les orientations ministérielles, les commissions scolaires francophones et anglophones d'une même région ont la responsabilité de participer à une table de concertation régionale, en collaboration avec les directions régionales du Ministère. Dans les faits, les commissions scolaires de dix des onze régions administratives du MEQ participent à une telle table. Il importe de rappeler que la concertation régionale remplit trois fonctions, dont deux sont étroitement liées aux services nationaux du **RÉCIT**. De fait, le responsable du service local du **RÉCIT** de chaque commission scolaire a été jumelé à une table d'un service national du **RÉCIT**, lequel

concerne soit un domaine d'apprentissage, soit les effectifs de l'éducation préscolaire ou ceux de l'adaptation scolaire.

La première fonction du service local du **RÉCIT** est de représenter en concertation régionale sa commission scolaire et de bénéficier de l'expérience et des projets développés dans les autres commissions scolaires de sa région. La deuxième fonction est de faire connaître les besoins de toutes les commissions scolaires de sa région à la table nationale à laquelle il a été jumelé. La troisième fonction est de rapporter en concertation régionale, pour le bénéfice des autres commissions scolaires, tous les projets intégrant des TIC qui sont en développement dans toutes les régions, pour ce qui est de la table nationale à laquelle il participe.

La concertation régionale favorise également l'échange d'information et d'expertise entre les milieux francophone et anglophone. Une attention particulière devrait être portée à cet égard dans les régions où il y a des commissions scolaires anglophones.

D'autres collaborations émergent de la concertation entre les commissions scolaires d'une même région et la direction régionale du MEQ. Les rapports mentionnent, entre autres, le partage d'expériences et de ressources didactiques en TIC, le développement de projets pédagogiques régionaux en TIC et la formation par les pairs.

Il est clair que la concertation régionale est essentielle pour favoriser le développement de la culture de réseau et le partage d'expérience. De plus, elle assure un lien continu et structuré avec les services nationaux du **RÉCIT**.

4.3 Concertation nationale

En ce qui a trait à la concertation nationale, le Ministère a organisé deux rencontres nationales du **RÉCIT**, l'une à Joliette et l'autre à Québec, auxquelles ont participé la majorité des personnes responsables des services locaux et nationaux du **RÉCIT**. La première année a surtout été marquée par la consolidation du réseau des services locaux du **RÉCIT** et la concertation régionale de ceux-ci. Les rencontres nationales offrent la possibilité de participer à plusieurs ateliers de formation, pour la plupart offerts par les personnes-ressources des services locaux et nationaux du **RÉCIT**. Au-delà des formations qui sont offertes, les rencontres nationales du **RÉCIT** constituent une occasion privilégiée pour réunir en atelier le comité des services nationaux du **RÉCIT**, les tables nationales liés à un domaine ou à un effectif particulier, les tables de concertation régionale du **RÉCIT** et les directions régionales. Les personnes déléguées par la Direction de la formation générale des jeunes (DFGJ), la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires (DASSC), la Direction des politiques et des projets (DPP) et la Direction de la formation professionnelle et technique et formation continue (DFPTFC), participent aussi aux activités des différentes tables nationales lors des rencontres nationales

du **RÉCIT**. Elles sont un moment opportun pour que chacun puisse transmettre les besoins pédagogiques qui émergent en matière de TIC et réinvestir, le cas échéant, l'information reçue sur les plans local, régional et national.

Bien que la majorité des commissions scolaires participent aux rencontres nationales, il arrive que certaines autorisent le service local du **RÉCIT** à participer à une seule rencontre, en invoquant, semble-t-il, un manque de financement, particulièrement dans le cas des régions éloignées. Cela va de soi qu'une participation à une partie seulement des événements du **RÉCIT** nuit au développement de la culture de réseau, puisqu'il s'agit d'un travail collaboratif sur les plans local, régional et national.

Une liste de diffusion sur Internet à laquelle sont abonnés tous les responsables des services locaux et nationaux du **RÉCIT** permet le partage d'information, d'expertise et d'entraide. La plupart des dix services nationaux ont également une liste de diffusion à l'intention de tous les participants et participantes de leur table nationale respective.

En collaboration avec le Ministère et la Société GRICS, un comité de liaison du **RÉCIT**, qui regroupe des représentants des services nationaux et locaux de toutes les régions, organise quelques réunions pour la planification des deux rencontres annuelles du **RÉCIT**, en fonction des besoins exprimés.

5 CONSTATS

Considérant les informations transmises dans les rapports et au terme de cette première année d'implantation du **RÉCIT**, certains constats apparaissent pertinents, ne serait-ce que pour éclairer les décideurs dans leurs actions à venir. Ces constats, d'ordre administratif ou pédagogique, peuvent faire l'objet d'une réflexion et il appartient aux autorités concernées d'en tenir compte dans leur milieu respectif.

Ainsi, on retiendra les propositions suivantes :

- insister sur les projets qui mobilisent les trois éléments constitutifs du programme de formation : les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les domaines d'apprentissage;
- tenir compte des besoins des effectifs visés dans une perspective plus large, en englobant l'éducation préscolaire, l'adaptation scolaire, le primaire et le secondaire, à tous les cycles d'apprentissage, afin d'assurer l'égalité d'accès à tous;
- associer les personnes-ressources du **RÉCIT** à un réseau d'entraide et à l'équipe responsable de l'implantation de la réforme dans la commission scolaire;
- instaurer des mesures incitatives à l'intention des ressources pédagogiques en TIC associées à un réseau d'entraide;
- tenir compte de l'importance de travailler en collaboration avec les services éducatifs et informatiques de la commission scolaire pour définir les orientations;
- s'interroger sur l'emploi à temps partiel des personnes responsables du service local du **RÉCIT**, compte tenu de la complexité de la tâche et des conséquences d'un tel emploi sur le développement du réseau;
- bonifier les ressources financières pour le perfectionnement du personnel enseignant en matière d'intégration des TIC à des fins pédagogiques.

6 CONCLUSION

Les commentaires exprimés dans les évaluations faites par les commissions scolaires et les directions régionales du Ministère permettent de dresser un bilan positif de l'actualisation des services du **RÉCIT**. Le déploiement du réseau a connu un essor positif grâce à la collaboration de tous les intervenants, qu'ils représentent les écoles, les commissions scolaires ou le Ministère.

Les commissions scolaires souhaitent le maintien des services locaux et nationaux du **RÉCIT** pour assurer l'évolution du dossier et la formation continue du personnel enseignant en matière d'intégration des TIC à des fins pédagogiques.

La poursuite du mandat permettra de consolider et de réinvestir les actions entreprises, tout en tenant compte des constats qui précèdent.

7 ANNEXE

10 SERVICES NATIONAUX DU RÉCIT

- ◆ Domaine des langues — CS Marie-Victorin
- ◆ Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie — CS Beauce-Etchemin
- ◆ Domaine des arts — CS des Patriotes
- ◆ Domaine de l'univers social — CS de la Pointe-de-l'Île
- ◆ Domaine du développement personnel — CS Marguerite-Bourgeoys
- ◆ Éducation préscolaire — CS de Montréal
- ◆ Adaptation scolaire — CS de Montréal
- ◆ Formation continue aux adultes — CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- ◆ Formation professionnelle — CS des Hautes-Rivières
- ◆ Communauté anglophone — CS Central Québec

10 TABLES NATIONALES — RÉCIT

Composition :

- ◆ Service national — RÉCIT
- Table régionale — RÉCIT
- ▣ Direction des ressources didactiques et directions concernées du MEQ

▣ Directions du MEQ

11 RÉGIONS — 69 SERVICES LOCAUX DU RÉCIT

- **Bas Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (01-11)** CS : des Chic-Chocs, Eastern Shores, du Fleuve-et-des-Lacs, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, des Monts-et-Marées, des Phares, René-Lévesque, des Îles
- **Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)** CS : de la Jonquière, du Lac-St-Jean, du Pays-des-bleuets, des Rives-du-Saguenay
- **Capitale-Nationale — Chaudière-Appalaches (03-12)** CS : de l'Amiante, Beauce-Etchemin, de la Capitale, Central Québec, de Charlevoix, de la Côte-du-Sud, des Découvreurs, des Navigateurs, de Portneuf, des Premières-Seigneuries
- **Mauricie — Centre-du-Québec (04-17)** CS : des Bois-Francs, du Chemin-du-Roy, des Chênes, de l'Énergie, de la Riveraine
- **Estrie (05)** CS : Eastern Townships, des Hauts-Cantons, de la Région-de-Sherbrooke, des Sommets
- **Laval — Laurentides — Lanaudière (13-14-15)** CS : des Affluents, des Laurentides, de Laval, Pierre-Neveu, de la Rivière-du-Nord, des Samares, de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Sir-Wilfrid-Laurier
- **Montréal (16)** CS : Grandes-Seigneuries, des Hautes-Rivières, Marie-Victorin, New Frontiers, des Patriotes, Riverside, de St-Hyacinthe, des Trois-Lacs, du Val-des-Cerfs, de la Vallée-des-Tisserands, de Sorel-Tracy
- **Montréal (06)** CS : English-Montréal, Lester-B.-Pearson, Marguerite-Bourgeoys, de Montréal, de la Pointe-de-l'Île
- **Outaouais (07)** CS : au Cœur-des-Vallées, des Draveurs, des Haut-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais, Western Québec
- **Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec (08-10)** CS : de la Baie-James, Harricana, du Lac-Abitibi, du Lac-Témiscamingue, de l'Or-et-des-Bois, Rouyn-Noranda
- **Côte-Nord (09)** CS : de l'Estuaire, du Fer, de la Moyenne-Côte-Nord

11 TABLES RÉGIONALES — RÉCIT

Composition :

- Personnes-ressources du service local du RÉCIT des commissions scolaires d'une même région
- ▣ Direction régionale du MEQ